

2 novembre 2008

Rapport de la coordonatrice de la publication

Bonjour à tous,

À partir de demain nous avons des nouveaux prix. Ils seront changés sur internet et sur les bons de commande format papier. C'est dernier sont datés du 3 novembre 2008. Nous vous en avons mis un dans votre sac de commande veuillez utiliser ceux-ci à partir de maintenant. Si vous n'en avez pas eu, demander à Carol qu'il vous en donne un.

Nous avons une nouvelle ligne de conduite concernant le trésorier: "Après 2 mois sans rapport de trésorerie, le trésorier est démis des fonctions."

Le comité a reçu un don d'un ordinateur portable. Ce don provient d'un membre et il désire demeurer anonyme. Ceci nous a amené à formuler une autre ligne de conduite: "L'ordinateur est la propriété du sous-comité des publications. Le trésorier est responsable de l'ordinateur. Il se doit de l'apporter aux réunions du sous-comité et après son mandat, il doit le redonner au sous-comité." Cet ordinateur servira à faire les rapports de trésorerie et l'inventaire du sous-comité.

Marie-Èlène
Coordonatrice des publications.